



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**La centralisation des laboratoires médicaux de la région
« On s'expose à des risques sérieux », estime l'APTS**

Saint-Jérôme, le 13 juin 2016 – Le projet de centralisation des laboratoires médicaux du gouvernement, connu sous le nom d'OPTILAB, inquiète le personnel des laboratoires des Laurentides. Dans la région, le transfert vers Laval des prélèvements pour analyse engendrerait de nombreux désagréments, estiment les technologistes médicales. Elles craignent non seulement pour leur emploi mais aussi pour les patients, en raison notamment des délais plus longs pour l'obtention de résultats et l'établissement de diagnostic.

La région des Laurentides sera rattachée au nouveau laboratoire serveur des « 3 L » (Laval-Laurentides-Lanaudière), situé à Laval. La totalité des échantillons en pathologie et la majorité de ceux en biochimie et en microbiologie issus des Laurentides, traités jusqu'à maintenant dans les laboratoires des hôpitaux les plus près, seraient transférées pour analyse à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé. Actuellement, les échantillons sont analysés dans les centres hospitaliers de Deux-Montagnes, Saint-Jérôme, Lachute, Sainte-Agathe et Mont-Laurier. « Les prélèvements faits dans toute la région, même ceux provenant de CLSC éloignés, seraient envoyés à Laval. Seules les analyses de routine resteraient dans les hôpitaux secondaires », explique Marie-Ève Meilleur, répondante politique de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) pour les Laurentides.

Le test du liquide céphalo-rachidien, servant à déterminer si un patient souffre de méningite, pourrait faire partie des prélèvements effectués en centre hospitalier dans les Laurentides qui seront transférés à Laval. « Il s'agit d'un important examen en microbiologie qui nécessite une analyse immédiate, précise Marie-Ève Meilleur. Le transport de Saint-Jérôme vers Laval, par exemple, retarderait de quelques heures le traitement du liquide en laboratoire. C'est un délai inacceptable pour une maladie aussi grave que la méningite, pouvant mener à l'amputation. »

La porte-parole syndicale évoque également les tests en pathologie effectués pour détecter le cancer qui pourraient être expédiés à l'extérieur de la région. L'attente des résultats est un moment très angoissant pour les patients, qu'il serait cruel de prolonger.

« La perte de proximité nous expose aussi à des risques de dégradation ou de perte des échantillons. La communication entre les intervenants est beaucoup plus facile quand tout se fait sur place », souligne Marie-Ève Meilleur.

Pertes d'emploi

La directrice des laboratoires a informé le personnel qu'une proportion importante des 150 postes de technologistes médicales de la région pourrait être abolie. Ces pertes d'emploi ainsi que les éventuels transferts de ressources et de médecins spécialistes ajoutent à l'inquiétude des salariées concernées. « Travailler dans leur coin de pays, c'est un choix de vie pour nos membres qui ne veulent, ni ne peuvent, aller travailler à Laval », fait valoir la porte-parole.



Le déplacement de la main-d'œuvre occasionné par cette centralisation ne peut pas se faire en un clin d'œil. Les technologistes auront besoin de formation pour travailler sur des appareils différents. De plus, la quantité considérable d'analyses à faire dans les espaces limités des laboratoires de l'Hôpital de la Cité-de-la-santé nécessitera l'instauration de quarts de soir et de nuit. « Malgré des décennies d'ancienneté, déplore Marie-Ève Meilleur, les technologistes pourraient se voir imposer ce recul de leurs conditions de travail. Il faut s'attendre à ce que le syndicat défende leurs droits. »

« Pour l'instant, on ne sait pas comment ni quand tout ça va s'orchestrer. On attend des réponses. Ce pourrait être d'ici 2017 ou dans les années suivantes. Rien n'est déterminé. Les technologistes médicales réclament d'être consultées et de prendre le temps de bien faire les choses », conclut la responsable syndicale.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 32 000 Indispensables, occupant des postes professionnels et techniques dans les domaines du diagnostic, de la nutrition, de la réadaptation, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. De ce nombre, 3 200 sont des technologistes médicales. Dans la région des Laurentides, l'APTS représente 1 897 personnes dont plus de 200 travaillent dans les laboratoires.